



Donation enfants déclaration au fisc

Par **Visiteur**, le **03/01/2018** à **08:19**

Bonjour

j'ai 2 enfants de 25 et 29 ans, depuis un certain temps (20 ans) je leur donne tous les mois de l'argent et au fil du temps ça représente une somme assez conséquente.

Faut-il déclarer ces sommes au fisc tout en sachant que sur la déclaration 2735, ce n'est pas évident à déclarer des sommes données tous les mois

merci pour votre réponse

cordialement

gilbert